

CONSEIL MUNICIPAL

2026-021

Séance du 18 février 2026

## DÉLIBÉRATION

**Objet** : Convention de partenariat concernant les interventions du Conservatoire à Rayonnement Communal de Sarcelles dans le cadre du projet du collège Chantereine visant à permettre aux élèves d'apprendre et de pratiquer la musique au quotidien dans leur établissement scolaire

L'an deux mil vingt-six, le 18 février à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 12 février 2026, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire.

**Etaient présents** : Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Manuel ALVAREZ, Maïmouna CAMARA, Antoni YALAP, Shaïstah RAJA, Christian SIMAKALA, Isabel PLO, Elie KRIEF, Chantal AHOUNOU, Jean Jacques KRYSS, Saïd RAHMANI, Cynthia MOUYOMBO, Stéphane YABAS, Laura MENACEUR, Sylvain LASSONDE, (Adjoints au Maire), Lazare BENACCOUN, Charles SOUFIR, Christian SERANOT, Djamila HAMIANI, Navaz MOUHAMADALY, Isabelle TANDLICH, Serge SAMAMA, John BORGES, Frantz MORICE, Patricia HUCHER, Ali ABCHICHE, François-Xavier VALENTIN, Odile STANCIU (Conseillers municipaux).

### **Représentés par pouvoir :**

|                    |           |                    |
|--------------------|-----------|--------------------|
| Charlotte RABIH    | pouvoir à | Elie KRIEF         |
| Sébastien Koua ANO | pouvoir à | Frantz MORICE      |
| Sylvie LAPOSTA     | pouvoir à | Jean-Jacques KRYSS |
| Eric CHECCO        | pouvoir à | Manuel ALVAREZ     |
| Déborah ISRAEL     | pouvoir à | Charles SOUFIR     |
| Saadia CONTESENNE  | pouvoir à | Djamila HAMIANI    |

**Absents** : Marie-Annick DUPRE, Jocelyne MAYOL, Anissat DJOUNAID, Youri MAZOU-SACKO, Anissa MAHAMAT, René TAIEB, Samira AIDOU, Jocelyn ASSOR, Nadine LANGLET, Patrick TOULMET

### **Secrétaire de séance :**

Serge SAMAMA

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la politique culturelle et artistique de la ville de Sarcelles en direction des établissements scolaires sur le territoire,

Considérant qu'il convient de définir les modalités d'intervention des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Communal de Sarcelles au sein du collège Chantereine et du partenariat avec les enseignants du collège référents sur ce projet,

Considérant qu'une convention définissant ces modalités d'interventions doit être conjointement signée par les représentants des deux partenaires,

Sur le rapport présenté par Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Adjointe au Maire, chargée de la culture et du patrimoine,

Après en avoir délibéré,

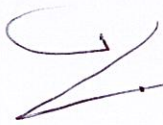
A l'unanimité,

Décide :

**Article unique** : De signer ladite convention ainsi que toute pièce annexe idoine.

Fait et délibéré en séance le 18 février 2026.

Le Maire,  
Patrick HADDAD



VILLE DE SARCELES  
- 95 - Val d'Oise -

Le secrétaire de séance,



Le Maire de Sarcelles,  
Certifie le caractère exécutoire du présent acte  
Qui a été transmis au contrôle de légalité le 19.02.26  
Et notifié ou publié par extrait le 19.02.26  
Pour le Maire et par délégation

